

CFDE[®]



Catalogue des formations 2015

Au cœur
du développement
durable



Acteur de la transition écologique

www.cfde.fr



Actualité juridique en environnement industriel - Réf : 07

PUBLIC

Ingénieurs et techniciens de l'industrie et des bureaux d'études, agents des organismes et administrations de contrôle

Pré requis : connaissances de base de la législation en matière d'environnement industriel (cf. formation Réf : 02 p.8)

OBJECTIFS

Connaître et décrypter les dernières réglementations applicables en environnement industriel (installations classées, déchets, eau, air, risques technologiques, sites et sols pollués...), anticiper sur les réglementations à venir

LE + DE LA FORMATION

Point complet sur les réglementations récentes et à venir

INFOS PRATIQUES

07A15 21/09/15 au 22/09/15

CFDE - Paris (2 jours)

1 050 € nets déjeuners compris

Contact et inscriptions :

Joëlle HOUVER

01 40 69 38 64

j.houver@ccifrance.fr

PROGRAMME

Programme prévisionnel, plus d'infos sur : www.cfde.fr

Derniers textes applicables aux installations classées

- Réglementation, projets et jurisprudences
- Projets et dernières modifications de la nomenclature des IC

IED, BREFs et conclusion des MTD

Focus réglementaire sur les textes qui marquent l'actualité dans le domaine de l'environnement industriel :

- Eau
- Déchets
- Air
- Sites et Sols Pollués
- REACH et CLP
- Responsabilité environnementale

La Conférence Environnementale pour la Transition Ecologique

Nouveautés dans le domaine des risques accidentels technologiques et naturels



Législation des installations classées - Réf : 02

PUBLIC

Ingénieurs et techniciens de l'industrie et des bureaux d'études, juristes, avocats, agents des organismes et administrations de contrôle

Pré requis : aucun

OBJECTIFS

Maîtriser la législation des IC et ses dernières actualités. Savoir élaborer le dossier d'autorisation, de déclaration ou d'enregistrement. Cerner les contraintes d'urbanisme, identifier les droits et les responsabilités de l'exploitant, mesurer l'implication pratique des études d'impact et de dangers. Comprendre les prescriptions de l'arrêté d'autorisation

LE + DE LA FORMATION

Interventions de multiples praticiens experts, travaux dirigés par un inspecteur, QCM d'évaluation

INFOS PRATIQUES

02A15 27/01/15 au 30/01/15

02B15 18/05/15 au 21/05/15

02C15 28/09/15 au 01/10/15

02D15 24/11/15 au 27/11/15

CFDE - Paris (4 jours)

2 240 € nets déjeuners compris

Contact et inscriptions :

Houria CHERON : 01 40 69 37 36

h.cheron@ccifrance.fr

PROGRAMME

Programme prévisionnel, plus d'infos sur : www.cfde.fr

La législation des installations classées

- Nomenclature
- Procédure de déclaration, d'enregistrement, le contrôle périodique
- Montage juridique d'un dossier d'autorisation, procédure d'autorisation, enquête publique

Les mécanismes juridiques généraux

- Hiérarchie des textes, portée des circulaires

L'articulation installations classées - urbanisme

- Prise en compte des documents de planification, du permis de construire

L'étude d'impact

- Méthodologie d'élaboration et dernières évolutions

Étude de dangers, plans d'urgence (POI, PPI), directive SEVESO 3, risques naturels et installations à risques (foudre, séisme etc.)

Les prescriptions techniques, préfectorales et ministérielles applicables à l'installation

La responsabilité civile et pénale, les sanctions administratives

Exercice pratique par un inspecteur des IC

- Étude en commun d'une installation soumise à autorisation : recherche des rubriques de classement, rédaction des prescriptions de l'arrêté

Retour d'expérience d'un industriel

Les outils de veille réglementaire disponibles sur Internet

Éclairage sur la réglementation applicable aux installations polluantes en Europe et dans le monde

> Offre spéciale Enviroveille p.51



Du site pollué à la valorisation du patrimoine foncier - Réf : 131

En partenariat avec



PUBLIC

Cadres décideurs, maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre, services de l'Etat, collectivités, industriels, établissements publics

Pré requis : aucun

PROGRAMME

Programme prévisionnel, plus d'infos sur : www.cfde.fr

Conséquences financières et juridiques d'une mauvaise anticipation de projet d'aménagement sur une friche industrielle

- Présentation d'un cas concret

Étapes clés de la gestion des sites et sols pollués et leur intégration dans le projet d'aménagement global

Articulation avec le code de l'Environnement

Présentation d'exemples et contre-exemples sur les contextes de gestion

Optimisation des coûts de dépollution

- Diagnostics
- Bilans coûts-avantages et essais pilote
- Travaux de dépollution et dispositions constructives

Apports de la norme NF X31-620 et de la certification des prestataires dans le domaine des sites et sols pollués

OBJECTIFS

Connaître les étapes clés dans la gestion/valorisation d'un site potentiellement pollué pour optimiser les dépenses, identifier les différents acteurs en Sites et Sols Pollués, savoir identifier les besoins en termes d'études et de travaux à réaliser au droit d'un site potentiellement pollué

INFOS PRATIQUES

131A15 29/05/15

CFDE - Paris

635 € nets déjeuner compris

Contact et inscriptions :

Anita OSSEY

01 40 69 37 24

a.ossey@ccifrance.fr



Mise en œuvre des outils de gestion des sites et sols pollués

- Réf : 47

En partenariat avec



PUBLIC

Cadres techniques et juridiques en charge des dossiers de SSP dans les entreprises, les collectivités locales et les bureaux d'études

Pré requis : aucun

OBJECTIFS

Mettre en œuvre les outils méthodologiques relatifs à la gestion des SSP. Comprendre à travers des exemples les deux démarches de gestion (plan de gestion et IEM). Appréhender l'articulation et la cohérence entre la gestion des SSP et la prévention des risques sanitaires chroniques

INFOS PRATIQUES

47A15 05/10/15 au 07/10/15

CFDE - Paris (3 jours)

2 035 € nets déjeuners compris

Contact et inscriptions :

Charlaine RENÉ-DIT-BOIS

01 40 69 37 44

c.reneditbois@cccfrance.fr

PROGRAMME

Programme prévisionnel, plus d'infos sur : www.cfde.fr

Politique nationale de gestion des SSP et articulation avec la démarche de prévention des risques chroniques

Organisation de la cessation d'activité d'un site

- Obligations réglementaires de l'exploitant
- Procédure de cessation d'activité
- Gestion de la défaillance de l'exploitant

Mise en œuvre des outils de gestion des SSP

- Schéma conceptuel, diagnostics, visites, études préliminaires, IEM, EQRS, plan de gestion, bilan coûts-avantages, ARR, bilan quadriennal
- Comportement des polluants, notions de sources de pollution, d'impacts, de milieux d'exposition, de récepteurs et de risques
- Mise en œuvre des outils de gestion, sur site et hors site, du schéma conceptuel à l'élaboration d'un chantier de réhabilitation

Conclusion

- Place de la démarche d'évaluation des risques sanitaires dans la prévention des risques chroniques
- Enjeux de la politique de prévention des risques chroniques
- Les garanties financières, cessations d'activité, servitudes et restrictions d'usage



CPIS - Conception d'un Programme d'Investigations ou de Surveillance - Réf : 48

En partenariat avec



PUBLIC

Ingénieurs et techniciens en charge des dossiers de sites pollués : en bureaux d'études, dans les entreprises, au sein des collectivités, chez les aménageurs et promoteurs immobiliers et dans les organismes et administrations de contrôle

Pré requis : Connaître et appliquer la méthodologie nationale des sites et sols pollués. Être sensibilisé à la norme NF X 31-620 et au référentiel de certification du LNE. Avoir des notions de bases en géologie et hydrogéologie

OBJECTIFS

Comprendre le rôle et l'importance des diagnostics dans la mise en œuvre des méthodes de gestion des SSP. Connaître les outils de diagnostics et leur domaine d'application. Savoir mettre en pratique et évaluer la pertinence des diagnostics sur des cas concrets

INFOS PRATIQUES

48A15 08/06/15 au 10/06/15

CFDE - Paris (3 jours)

2 035 € nets déjeuners compris

Contact et inscriptions :

Anita OSSEY : 01 40 69 37 24

a.ossey@ccifrance.fr

PROGRAMME

Programme prévisionnel, plus d'infos sur : www.cfde.fr

Rappel : rôle et contexte d'application des diagnostics (PG/IEM/EVAL/LEVE)

Élaboration du schéma conceptuel (A100, A110, A120)

Rappel sur le comportement des polluants

Dimensionnement d'un programme d'investigations

Investigations de terrain

- Objectifs, stratégies, limites de l'échantillonnage et techniques d'investigations par milieux (A200 à A260)

Conditionnement et analyses

Interprétation et représentation cartographique des résultats

Exercice sur un cas pratique



Arrêt d'activité : réglementation et responsabilités - Réf : 84

PUBLIC

Cadres techniques et juridiques en charge des questions de cessation d'activité et de sites pollués, dans les entreprises et bureaux d'études, agents des organismes et administrations de contrôle, juristes, avocats

Pré requis : aucun

OBJECTIFS

Identifier les obligations réglementaires liées à l'arrêt d'activité, clarifier les responsabilités de l'exploitant, du détenteur et du liquidateur judiciaire, appréhender l'élaboration des servitudes d'utilité publique et ses conséquences, connaître les risques juridiques liés à une cession de site industriel

LE + DE LA FORMATION

Intervention de praticiens experts

INFOS PRATIQUES

84A15 29/06/15 au 01/07/15

CFDE - Paris (3 jours)

1 555 € nets déjeuners compris

Contact et inscriptions :

Anita OSSEY : 01 40 69 37 24

a.ossey@ccifrance.fr

PROGRAMME

Programme prévisionnel, plus d'infos sur : www.cfde.fr

Le cadre général de la politique nationale des sites et sols pollués

- Les obligations réglementaires de l'exploitant

Les garanties financières

La mise en place de servitudes d'utilité publique

L'appui des Etablissements Publics Fonciers aux collectivités

L'entreprise en difficulté face à l'environnement

- Le redressement et la liquidation judiciaire

L'obligation de remise en état et la jurisprudence, la définition des usages

L'intervention de l'Ademe en matière de sites et sols pollués

La cession de sites industriels en activité ou fermés

- Les obligations du vendeur, du bailleur, du propriétaire
- Les techniques contractuelles : audit d'acquisition, garantie de passif environnemental

Contenu des études sous-sols (sol et eaux souterraines) pour la constitution des dossiers de cessation d'activité : aspects techniques

Aspects économiques de la remise en état de sites pollués

> Offre spéciale Enviroville p.51



Essais de faisabilité / traitabilité - Réf : 132

En partenariat avec



PUBLIC

Ingénieurs et techniciens en charge des dossiers de sites pollués : en bureaux d'études, et dans les entreprises

Pré requis : Connaître et appliquer régulièrement la méthodologie nationale des sites et sols pollués. Il est fortement conseillé d'avoir suivi la formation 133 « techniques de dépollution ». Être sensibilisé à la norme NF X 31-620 et au référentiel de certification du LNE

OBJECTIFS

Connaître les différents types d'essais et leurs principes. Connaître les éléments de dimensionnement. Évaluer la faisabilité technico-économique de ces essais

INFOS PRATIQUES

132A15 06/11/15

CFDE - Paris

635 € nets déjeuner compris

Contact et inscriptions :

Charlaine RENÉ-DIT-BOIS

01 40 69 37 44

c.reneditbois@ccifrance.fr

PROGRAMME

Programme prévisionnel, plus d'infos sur : www.cfde.fr

Dépollution des sites et sols pollués

- La place de ces essais dans le processus de gestion : intérêt / enjeu / objectifs, distinction pailleuse / terrain

Rappel des principaux facteurs influençant le choix des techniques de dépollution

Caractéristiques des principaux essais de faisabilité / traitabilité sur les différents milieux

- Pompages d'essai, traçage, test d'épuisement, test d'extraction, test de biodégradation, test de séparation

Les éléments de dimensionnement

Les limites / contraintes associées à ces essais

- Exemple : saut d'échelle

Les risques liés à la mise en œuvre de certains essais

Éléments de coûts de mise en œuvre

Comment interpréter ces essais

Comment intégrer ces essais à une consultation des entreprises

- Élaboration d'un cahier des charges spécifique



Techniques de dépollution : sélection et dimensionnement - Réf : 133

En partenariat avec



PUBLIC

Ingénieurs et techniciens en charge des dossiers de sites pollués : en bureaux d'études, et dans les entreprises, au sein des collectivités, chez les aménageurs et promoteurs immobiliers et dans les organismes et administrations de contrôle

Pré requis : Connaître et appliquer régulièrement la méthodologie nationale des sites et sols pollués. Il est fortement conseillé d'avoir suivi la formation 47 « mise en œuvre des outils de gestion des sites et sols pollués ». Être sensibilisé à la norme NF X 31-620 et au référentiel de certification du LNE

OBJECTIFS

Savoir sélectionner une technique de dépollution adaptée à la situation réelle. Connaître les éléments de dimensionnement. Évaluer la faisabilité technico-économique. Disposer des éléments permettant une consultation des entreprises de travaux

INFOS PRATIQUES

133A15 01/10/15 au 02/10/15

CFDE - Paris (2 jours)

1 340 € nets déjeuners compris

Contact et inscriptions :

Charlaine RENÉ-DIT-BOIS

01 40 69 37 44

c.renditbois@ccifrance.fr

PROGRAMME

Programme prévisionnel, plus d'infos sur : www.cfde.fr

Dépollution des sites et sols pollués

- Rappel du contexte réglementaire et méthodologique en France

Rappel des principaux facteurs influençant le comportement des polluants dans le sous-sol

- Facteurs liés aux polluants
- Facteurs liés à l'environnement

Liens entre facteurs d'influence et choix des techniques de dépollution (SELECDEPOL)

Caractéristiques des principales techniques de dépollution des sols - physiques/chimiques/biologiques, in situ/sur site/hors site

- Venting, sparging, traitements biologiques, méthodes rédox, excavation, traitement/élimination, phytoremédiation,...

Principaux éléments du dimensionnement

Rappel du bilan coûts-avantages

- Éléments de coûts
- Évaluation de la faisabilité économique

Comment consulter les entreprises de travaux. Élaboration d'un cahier des charges

Retour d'expérience, cas pratiques



Chantier de dépollution : préparation, suivi et conduite - Réf : 134

En partenariat avec



PUBLIC

Ingénieurs et techniciens en charge des dossiers de sites pollués : en bureaux d'études, dans les entreprises de dépollution, au sein des collectivités, chez les industriels, aménageurs et promoteurs immobiliers et dans les organismes et administrations de contrôle

Pré requis : Connaître et appliquer régulièrement la méthodologie nationale des sites et sols pollués ou avoir suivi la formation 47 « mise en oeuvre des outils de gestion des sites et sols pollués ». Être sensibilisé à la norme NF X 31-620 et au référentiel de certification du LNE

OBJECTIFS

Conduire un chantier de dépollution en respectant un cahier des charges. Maîtriser les risques sanitaires pour le personnel de chantier et gérer les risques environnementaux. Connaître les éléments de communication avec les parties prenantes

INFOS PRATIQUES

134A15 03/12/15 au 04/12/15

CFDE - Paris (2 jours)

1 340 € nets déjeuners compris

Contact et inscriptions :

Houria CHERON : 01 40 69 37 36

h.cheron@ccifrance.fr

PROGRAMME

Programme prévisionnel, plus d'infos sur : www.cfde.fr

Conduite de chantier de dépollution

- Rôles des acteurs (MO, Moe, AMO, entreprises,...)

Visite préalable du site du chantier / état des lieux initial

Phases préparatoires de chantier

- En termes de sécurité (plan de prévention, PPSPS,...)
- En termes d'organisation

Maîtrise des risques d'exposition du personnel

Gestion des impacts et des nuisances durant les opérations

- Déchets, odeurs, poussières, bruit,...

Suivi du chantier de dépollution

- Technique, administratif et financier et gestion des aléas

Contrôle de fin de travaux de dépollution : atteinte des objectifs

Réception de chantier de dépollution. Analyse des Risques Résiduels (ARR) de fin de travaux et dossier de récolement

Gestion du site après la dépollution

- Surveillance, servitudes, restrictions d'usage, ... (bilan quadriennal)

Les enjeux de la communication avec les parties prenantes (élus, riverains, administration,...)

Retour d'expérience, cas pratiques



NOUVEAU

Savoir monter un dossier de restriction d'usage ou de servitudes d'utilité publique - Réf : 143

PUBLIC

Cadres techniques et juridiques en charge des dossiers SSP dans les entreprises et les bureaux d'études, agents des organismes et administrations de contrôle, juristes et avocats

Pré requis : aucun

OBJECTIFS

Connaître la réglementation en matière de Servitude d'Utilité Publique (SUP) et savoir monter un dossier de restriction d'usage

INFOS PRATIQUES

143A15 22/06/15

143B15 10/12/15

CFDE - Paris

635 € nets déjeuner compris

Contact et inscriptions :

Houria CHERON

01 40 69 37 36

h.cheron@ccifrance.fr

PROGRAMME

Programme prévisionnel, plus d'infos sur : www.cfde.fr

Généralités

- Les fondements juridiques
- Les différents types de restrictions d'usage (SUP, PIG,...)
- Les procédures et voies de recours
- Le rôle des différents acteurs
- L'articulation avec le droit de l'urbanisme
- Les modalités d'indemnisation des propriétaires

Retour d'expérience de contentieux en la matière

- Panorama de jurisprudences


Apprendre à monter un dossier de restrictions d'usages ou de SUP

- Volet juridique et technique
- Exercices pratiques

Retour d'expérience sur la mise en œuvre de restrictions d'usages ou de SUP

Formations

en environnement industriel
et développement durable



Réglementation//
Eau// Air//
Énergie// Déchets//
Sites et sols pollués//
Risques sanitaires//
Risques
technologiques//
Communication//
Développement
durable//